RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SÉNAT

Monsieur Marc BLANC

Chartres, le 25 octobre 2012

Gérard CORNU

Sénateur
d'Eure-et-Loir

Vice-Président de
la Commission
Aménagement du
territoire
du Sénat

Maire
de Fontenay-sur-
Eure

Monsieur,

C'est avec une grande attention que j'ai pris connaissance du courrier que vous m'avez adressé et dont je vous remercie, car il appelle des précisions sur ma position, exprimée clairement – je le croyais du moins - lors de la réunion de l'Hôtel de Ville. Permettez moi de penser que vous caricaturez mes propos.

Le débat entre une autoroute gratuite à la charge du contribuable, ou payante, par l'usager, est derrière nous puisqu'il a été acté en 2010 que seule la seconde option, payante, était possible. La crise financière n'a fait hélas que conforter ce choix, car aucune collectivité qu'elle soit de droite ou de gauche (Etat, région, département et communauté d'agglomération) n'a la possibilité de financer un tel équipement de l'ordre de un milliard d'euros.

Aujourd'hui ce qui est en débat est le choix du tracé de contournement de Chartres, par l'Est ou par l'Ouest.

Contrairement à ce que vous insinuez, je n'ai pas dit que c'était décidé. J'ai simplement souhaité rappeler quelques vérités qui doivent éclairer le débat et, je l'espère, convaincre la DREAL. Je crois bon de les rappeler.

Le contournement Est rapproché est celui qui présente le moins d'inconvénients par rapport aux quatre critères retenus. Il est plus court et moins onéreux, est inscrit dans les documents d'urbanisme approuvés après enquête publique, et permet le bouclage du contournement de Chartres.

Ce n'est pas du cynisme que de dire la vérité et de fournir des informations, objectives, incontestables, aux personnes intéressées par les quatre tracés potentiels. Je pense qu'un élu doit avoir le courage de prendre ses responsabilités.

Le pire serait de ne rien faire et de retarder le projet, car la saturation de la rocade ouest avec 35000 véhicules par jour incite les automobilistes à emprunter des voies à l'intérieur des communes pour éviter des bouchons devenus considérables sur la rocade ouest.

12 rue des Bouchers - 28000 CHARTRES - ☎ 02.37.25.81.81 - fax 02.37.25.82.00 - gerard-cornu@wanadoo.fr

Ils viennent alourdir la circulation des communes de l'est (Gasville-Oisème, Saint Prest, Champhol et Lèves) en empruntant un raccourci direct pour rejoindre les routes de Maintenon et de Dreux.
La situation est devenue infernale pour les habitants de ces communes.

Chartres Métropole a délibéré lundi soir, à une majorité de 90%, en faveur d'une concession autoroutière sur le tracé Est rapproché, avec la possibilité d'un aménagement tarifaire ou peut-être d'une gratuité entre l'échangeur de Chartres Est (les Propylées) et celui de Chartres Nord (Route de Maintenon et de Dreux).

Cette solution me paraît la plus adaptée car elle permettrait une continuité de la rocade et permettrait surtout d'éviter les circulations parasites qui n'ont rien à faire dans nos communes.

Espérant vous avoir convaincu du bien fondé de ma position qui privilégie l'intérêt général et un aménagement harmonieux de notre territoire, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Gérard CORNU